

## Avis de Sociétés

### ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

#### **SOCIETE INDUSTRIELLE D'APPAREILLAGE ET DE MATERIELS ELECTRIQUES -SIAME-**

Siège social : Z.I. 8030 GROMBALIA.

La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques –SIAME- publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 25 mai 2022. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Mr Khaled MNIF.

**BILAN**  
(Exprimé en Dinars)

	Notes	31/12/2021	31/12/2020
<b>ACTIFS</b>			
<b><u>Actifs non Courants</u></b>			
<b>Actifs immobilisés</b>			
Immobilisations incorporelles	1.1	6 844 561	6 275 838
- Amortissements	-	2 255 294	- 1 868 653
		4 589 267	4 407 185
Immobilisations corporelles	1.1	28 798 089	27 973 186
- Amortissements	-	23 922 393	- 23 063 473
		4 875 696	4 909 713
Immobilisations financières	1.2	7 882 377	7 786 155
- Provision	-	1 006 924	- 1 156 926
		6 875 453	6 629 229
Autres actifs non courants	1.3	29 510	71 657
<b>Total des actifs non courants</b>	<b>1</b>	<b>16 369 925</b>	<b>16 017 784</b>
<b><u>Actifs Courants</u></b>			
Stocks	2.1	15 964 229	12 415 316
- Provision	-	1 285 252	- 1 242 901
		14 678 977	11 172 415
Clients et comptes rattachés	2.2	12 852 007	15 219 714
- Provision	-	2 895 547	- 2 734 273
		9 956 461	12 485 441
Autres actifs courants	2.3	4 279 622	3 458 989
- Provision	-	546 949	- 546 949
		3 732 673	2 912 040
Placement et autres actifs financiers	2.4	2 118	6 119
Liquidités et équivalents de liquidités		2 923 356	4 012 810
		2 925 475	4 018 929
<b>Total des actifs courants</b>	<b>2</b>	<b>31 293 585</b>	<b>30 588 825</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>47 663 510</b>	<b>46 606 609</b>

**BILAN**  
(Exprimé en Dinars)

	Notes	31/12/2021	31/12/2020
<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>			
<b><u>Capitaux propres</u></b>			
Capital social		15 444 000	14 040 000
Réserves		4 902 003	6 006 004
Autres capitaux propres		359 239	427 691
Résultats reportés		5 814 518	5 045 361
<b>Total des capitaux propres avant résultat</b>		<b><u>26 519 761</u></b>	<b><u>25 519 056</u></b>
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b><u>3 612 054</u></b>	<b><u>2 753 957</u></b>
<b>Total des capitaux propres</b>	3	<b><u>30 131 815</u></b>	<b><u>28 273 013</u></b>
<b><u>Passifs</u></b>			
<b><u>Passifs non courants</u></b>			
Crédit à moyen et long terme	4	2 437 898	372 012
<b>Total des passifs non courants</b>		<b><u>2 437 898</u></b>	<b><u>372 012</u></b>
<b><u>Passifs courants</u></b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	5.1	8 243 478	7 898 402
Autres passifs courants	5.2	2 393 130	2 697 386
Concours bancaires et autres passifs financiers	5.3	4 457 189	7 365 796
<b>Total des passifs courants</b>	5	<b><u>15 093 797</u></b>	<b><u>17 961 584</u></b>
<b>Total des passifs</b>		<b><u>17 531 696</u></b>	<b><u>18 333 596</u></b>
<b>Total des capitaux propres et passifs</b>		<b><u>47 663 510</u></b>	<b><u>46 606 609</u></b>

**ETAT DE RESULTAT**  
(Exprimé en Dinars)

	Notes	31/12/2021	31/12/2020
<b><u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u></b>			
Revenus	6.1	40 059 724	33 733 789
Autres produits d'exploitation	6.2	54 471	45 863
( I ) Total des revenus	6	40 114 195	33 779 652
<b><u>CHARGES D'EXPLOITATION</u></b>			
Variation de stock des PF et des encours	6.1	1 529 780	- 4 900 416
Achats d'approvisionnements consommés	6.3 -	28 340 264	- 17 404 571
Charges de personnel	6.4 -	5 064 535	- 4 357 672
Dotations aux amortissements et aux provisions	6.5 -	1 370 271	- 1 327 456
Autres charges d'exploitation	6.6 -	2 418 721	- 1 750 983
( II ) Total des charges d'exploitation	-	35 664 012	- 29 741 098
<b><u>RESULTAT D'EXPLOITATION ( I -II )</u></b>		4 450 183	4 038 554
Charges financières nettes	6.7 -	1 040 881	- 1 361 165
Produits des Placements	6.8	559 986	600 576
Autres gains ordinaires	6.9	735 066	189 148
Autres pertes ordinaires	6.10 -	478 140	- 100 896
<b><u>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</u></b>		4 226 214	3 366 217
Impôt sur les bénéfices	-	614 160	- 612 260
<b><u>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT</u></b>		3 612 054	2 753 957
Eléments exceptionnels		-	-
<b><u>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</u></b>		3 612 054	2 753 957

État des Flux de Trésorerie  
(Exprimé en Dinars)

	Notes	31/12/2021	31/12/2020
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>			
<b><u>Résultat net de l'exercice</u></b>		<b>3 612 054</b>	<b>2 753 957</b>
- Amortissements et provisions nettes de reprises	7.1.1	1 720 271	1 396 776
- Variation des stocks	7.1.2 -	3 548 913	3 688 374
- Variation des créances clients	7.1.3	2 148 483	- 3 649 624
- Variation des autres actifs	7.1.4 -	830 632	- 172 788
- Variation des dettes fournisseurs et des autres dettes	7.1.5	57 809	1 546 769
- Plus value sur cessions d'immobilisations	-	614 035	-
- Charges nettes sur apurement de titres de participation		128 140	-
<b>Flux de trésorerie affectés à l'exploitation</b>	<b>7.1</b>	<b>2 673 177</b>	<b>5 563 464</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			
- Décaissements sur acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	7.2.1 -	1 393 628	- 1 173 103
- Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	7.2.2	628 000	-
- Décaissements sur acquisitions d'immobilisations financières	7.2.3 -	565 000	- 50 000
- Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		-	-
- Encaissements provenant d'autres valeurs immobilisées	7.2.4	10 085	31 642
- Décaissements sur autres valeurs immobilisées	7.2.5 -	19 450	- 60 300
- Décaissements sur autres actifs non courants	-	28 902	- 30 724
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</b>	<b>7.2</b>	<b>- 1 368 895</b>	<b>- 1 282 485</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>			
- Variation des emprunts (Variation des crédits de gestion CT)	7.3.1 -	3 424 208	- 1 012 365
- Dividendes et autres distributions	7.3.2 -	1 684 628	- 1 699 971
- Variations des capitaux propres (F.Social+Subv.Inv,...)	7.3.3 -	68 451	- 58 857
- Variations des emprunts (MT)	7.3.4 -	332 669	- 248 049
- Encaissements provenant d'emprunts MT		3 000 000	-
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités de financement</b>	<b>7.3</b>	<b>- 2 509 956</b>	<b>- 3 019 242</b>
<b><u>Variation de trésorerie</u></b>		<b>- 1 205 674</b>	<b>1 261 737</b>
<b><u>- Trésorerie au début de l'exercice</u></b>		<b>1 822 560</b>	<b>560 823</b>
<b><u>- Trésorerie à la clôture de l'exercice</u></b>		<b>616 887</b>	<b>1 822 560</b>

## 1- PRESENTATION DE LA SOCIETE

La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « **SIAME-SA** » est une société anonyme créée le 12 mai 1976 par la Société Tunisienne d'Electricité et du Gaz « **STEG** » dans le cadre de la loi 74/74.

L'activité de la société consiste à fabriquer, à commercialiser du matériel et de l'appareillage électrique (compteurs, disjoncteurs, tableaux, blocs de jonction...) et généralement, le montage des pièces détachées pouvant constituer tout appareillage électrique ou électronique.

Jusqu'au mois de juin 1998, le capital de la « **SIAME-SA** » était détenu à concurrence de 72% par la « **STEG** ». Par décision de la « **CAREP** » en date du 04 mai 1998, le bloc de contrôle de 51 % a été cédé à la Société Tunisienne d'Equipements « **STEQ** ».

Dans le cadre de sa privatisation, il a été convenu, suivant la décision de la « **CAREP** » du 06 mai 1999, de procéder à la vente de 20% du capital soit 137 500 actions au profit de la société « **AL MAL KUWAITI COMPANY K.S.C** » et de 23,1% du capital, soit 159 048 actions, par voie d'Offre Publique de Vente.

A compter du 1<sup>er</sup> juin 1999, la valeur « **SIAME-SA** » a été admise au premier marché de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

La dernière augmentation de capital de la « **SIAME-SA** » date de 2021 et a porté le capital social à la somme de 15 444 000 TND.

En réponse à une demande introduite en date du 26 octobre 2009 par M. Mohamed Hédi Ben Ayed agissant de concert avec des personnes physiques et morales, dans les conditions de l'article 06 nouveau de la loi n°94-17 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier et de l'article 166 du règlement général de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, le Conseil du Marché Financier, en application de l'article 06 nouveau susvisé, a autorisé l'opération d'acquisition de 7 505 357 actions soit 53,46% du capital de la société. Le prix de cession était de 1,3 TND par action de nominal 1 TND.

## 2- CONVENTIONS ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers sont arrêtés et présentés conformément à la législation en vigueur et notamment au système comptable des entreprises.

Ils tiennent compte des concepts fondamentaux définis par le décret 96-2459, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité. Ils respectent notamment les différentes conventions comptables définies par le décret 96-2459 du 30 décembre 1996.

### 2.1- PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la « **SIAME-SA** » sont préparés conformément au système comptable des entreprises prévu par la loi 96-112 du 30 décembre 1996. L'état de résultat et l'état des flux de trésorerie sont établis selon le modèle autorisé.

### 2.2- CONVENTIONS ET NORMES COMPTABLES APPLIQUEES

Les conventions comptables fondamentales concernant les éléments des états financiers et les procédés de prise en compte de l'information financière, sont présentées conformément au cadre conceptuel.

Les méthodes comptables retenues par la « **SIAME-SA** » sont en conformité avec les normes comptables mises en vigueur en 1997 par l'arrêté du ministre des finances du 31 décembre 1996.

Les conventions comptables de base et les méthodes les plus significatives appliquées pour la préparation des comptes se résument comme suit :

### 2.2.1- LES IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont enregistrées à leurs coûts d'acquisition, en hors taxe récupérable, augmentés des frais directs.

La société a procédé à la réévaluation légale des éléments immobilisés inscrits à l'actif du bilan à la date du 31 décembre 1992, conformément aux dispositions des articles 16 à 20 du code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés.

Ces immobilisations sont amorties linéairement. Les taux d'amortissement utilisés sont les suivants :

□ **Eléments réévalués**

* Constructions	5 %
* Matériel et autres	20 %

□ **Eléments non réévalués**

* Constructions	5 %, 10 % & 20%
* Installations techniques, matériel et outillage industriel	10 %, 15%,20% & 33%
* Matériel de transport	20 %
* Equipement de bureaux	10 %
* Matériel informatique	10 %
* Dépenses de R&D	20 %

Ces taux n'ont pas subi de changement par rapport à ceux de l'exercice précédent.

### 2.2.2- PORTEFEUILLE TITRES

Les titres de participation sont enregistrés à leur coût d'acquisition. Au 31 Décembre 2021, il a été procédé à une estimation de leur valeur d'usage sur la base des cours boursiers pour les sociétés cotées et des états financiers disponibles de chaque société émettrice pour les sociétés non cotées. Pour la détermination de la valeur d'usage, il a été pris en compte de la valeur du marché, de l'actif net, des résultats et des perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice de ces titres.

Le portefeuille de placement a été comptabilisé à son coût d'acquisition.

Au 31 Décembre 2021, il a été procédé à son évaluation au cours moyen pondéré du mois de décembre pour les valeurs cotées et à leur juste valeur pour les titres non cotés.

Les revenus des titres de participation ou de placement de la Société Industrielle d'Appareillages et de Matériels Electriques « **SIAME-SA** », sont comptabilisés dès la naissance de la créance de la société sur la société émettrice.

Les plus-values de cession des titres de participation et des placements courants, sont constatées en produits à la date de leur réalisation. Les plus-values latentes sur titres de participation ou de placement ne sont pas portées parmi les produits conformément à la convention de prudence.

Les moins-values de cession des titres de participation et des placements courants, sont constatées en charges à la date de leur réalisation. Les moins-values latentes sur titres de participation et de placement sont provisionnées.

### 2.2.3- STOCKS

Les stocks de la « **SIAME-SA** » sont évalués comme suit :

- Les stocks des pièces fabriquées, des pièces en cours de fabrication et des sous-ensembles finis sont valorisés au coût de production hors taxes déductibles,
- Les stocks des produits finis sont valorisés au coût de production hors taxes déductibles,
- Les matières et articles achetés par la société sont valorisés au prix moyen pondéré.

## 2.2.4- SUBVENTION D'INVESTISSEMENT

La subvention enregistrée par la « SIAME-SA » correspond à des biens d'équipement amortissables et des frais de formation réalisés dans le cadre de la mise à niveau.

Ce compte comprend le montant net des subventions d'investissement non encore imputé sur le compte de résultat.

La subvention des biens amortissables est rapportée aux résultats des exercices pendant lesquels sont constatées les charges d'amortissement y afférentes.

En revanche, la partie relative aux charges spécifiques est rapportée aux résultats des exercices ayant enregistré ces charges.

## 2.2.5- PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

La « SIAME-SA » a présenté ses états financiers arrêtés au 31 Décembre 2021 de la même manière que la période précédente.

### 2.3- UNITE MONETAIRE

Les états financiers de la société « SIAME-SA » sont établis en dinar tunisien. Les soldes des opérations libellées en monnaies étrangères ont été convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture.

### 2.4- REGIME FISCAL

La « SIAME-SA » exerce son activité sous le régime partiellement exportateur. Elle bénéficie en conséquence des avantages liés à l'exportation conformément à la législation en vigueur.

En matière de taxe de formation professionnelle, elle est soumise au taux réduit de 1%, vu qu'elle exerce dans l'activité des industries manufacturières.

### 2.5- EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Conformément aux dispositions de la NCT 14 relative aux éventualités et événements postérieurs, aucun événement important n'est survenu après la date de clôture des états financiers arrêtés au 31 Décembre 2021 et qui nécessite d'être porté au niveau des notes aux états financiers.

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le conseil d'administration du 07 Avril 2022. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.



## NOTE -1- ACTIFS NON COURANTS

La valeur brute des actifs non courants s'élève à 43 993 324 TND au 31 Décembre 2021 contre 42 474 573 TND au 31 décembre 2020 et se présente comme suit :

DESIGNATION	NOTE	En TND		
		31/12/2021	31/12/2020	VARIATION
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1.1	6 844 561	6 275 838	568 723
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		28 798 089	27 973 186	824 903
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	1.2	7 882 377	7 786 155	96 222
AUTRES ACTIFS NON COURANTS	1.3	468 296	439 394	28 902
<b>TOTAL</b>		<b>43 993 324</b>	<b>42 474 573</b>	<b>1 518 751</b>

Les actifs non courants nets des amortissements et des provisions ont atteint 16 369 925 TND au 31 Décembre 2021 contre 16 017 784 TND à la clôture de l'exercice précédent. Ils se détaillent comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 589 267	4 407 185	182 082
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 875 696	4 909 713	- 34 017
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	6 875 453	6 629 229	246 224
AUTRES ACTIFS NON COURANTS	29 510	71 657	- 42 147
<b>TOTAL</b>	<b>16 369 925</b>	<b>16 017 784</b>	<b>352 141</b>

### 1.1- IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Le tableau suivant résume les mouvements des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que leurs amortissements :

**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS AU 31 DECEMBRE 2021**

Désignation	Valeur brute				Amortissement				V C N
	Début Exercice	Acquisitions	Reclassement/ Cession	Total	Début Exercice	Dotation	Régularisations	Cumul Amts	
<b>1 - Immobilisations Incorporelles</b>	<b>6 275 838</b>	<b>568 723</b>	<b>-</b>	<b>6 844 561</b>	<b>1 868 653</b>	<b>386 641</b>	<b>-</b>	<b>2 255 294</b>	<b>4 589 267</b>
Investissement de Recherche & Développement	517 004	-	3 589 383	4 106 387	517 004	347 798	-	864 802	3 241 585
Concession Marque , Brevet & Licence	1 024 752	-	-	1 024 752	1 018 478	5 259	-	1 023 737	1 015
Logiciel	372 580	28 312	-	400 892	333 171	33 584	-	366 755	34 137
Projets de développement en cours	4 361 502	540 411	- 3 589 383	1 312 530	-	-	-	-	1 312 530
<b>2 - Immobilisations Corporelles</b>	<b>27 973 187</b>	<b>697 778</b>	<b>127 124</b>	<b>28 798 089</b>	<b>23 063 473</b>	<b>858 922</b>	<b>- 1</b>	<b>23 922 394</b>	<b>4 875 696</b>
2.1 Terrain	51 279	-	-	51 279	-	-	-	-	51 279
2.2 Constructions	6 124 587	-	- 1	6 124 586	3 748 068	202 901	- 1	3 950 968	2 173 619
Bâtiments Industriels	4 338 887	-	-	4 338 887	3 106 627	134 066	-	3 240 693	1 098 195
Bâtiments Administratifs	1 647 220	-	- 1	1 647 219	549 381	59 095	- 1	608 475	1 038 744
Aménagement construction	138 480	-	-	138 480	92 060	9 740	-	101 800	36 680
<b>2.3 Matériels &amp; Outillages</b>	<b>17 611 546</b>	<b>240 083</b>	<b>86 886</b>	<b>17 938 515</b>	<b>16 241 432</b>	<b>400 371</b>	<b>-</b>	<b>16 641 803</b>	<b>1 296 713</b>
2.3.1 Matériels Industriels	9 280 403	81 530	37 420	9 399 353	8 399 539	213 912	-	8 613 451	785 902
2.3.2 Outillages industriels	5 883 105	41 224	49 466	5 973 795	5 637 998	100 230	-	5 738 228	235 567
2.3.3 Pces. rechange & Outil immobilisés	2 448 038	117 329	-	2 565 367	2 203 895	86 229	-	2 290 124	275 243
Pièces de rechange immobilisées	2 176 217	117 329	-	2 293 546	1 949 675	79 840	-	2 029 515	264 031
Petits outillages immobilisés	271 821	-	-	271 821	254 220	6 390	-	260 610	11 211
<b>2.4 Matériels de transport</b>	<b>1 130 630</b>	<b>61 819</b>	<b>-</b>	<b>1 192 449</b>	<b>858 263</b>	<b>145 337</b>	<b>-</b>	<b>1 003 600</b>	<b>188 849</b>
Matériels Transport De Biens	140 151	61 819	-	201 970	140 152	7 664	-	147 816	54 154
Matériels Transport De Personnes	990 478	-	-	990 478	718 111	137 673	-	855 784	134 694
<b>2.5 Autres Immobilisations Corporelles</b>	<b>2 685 382</b>	<b>229 497</b>	<b>-</b>	<b>2 914 879</b>	<b>2 215 710</b>	<b>108 963</b>	<b>-</b>	<b>2 324 673</b>	<b>590 206</b>
2.5.1 Agencement , Aménagement & installations	1 425 599	198 143	-	1 623 742	1 078 496	56 353	-	1 134 849	488 894
2.5.2 Matériels de bureaux	1 259 783	31 354	-	1 291 137	1 131 700	52 610	-	1 184 310	106 827
Immobilisation Chez Tiers	9 564	-	-	9 564	5 514	1 350	-	6 864	2 700
2.6 Immobilisation Corporelles en cours	118 076	166 379	- 25 027	259 428	-	-	-	-	259 428
2.7 Avances / Immobilisations Corporelles en cours	242 122	-	65 267	307 389	-	-	-	-	307 389
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>34 249 024</b>	<b>1 266 502</b>	<b>127 124</b>	<b>35 642 651</b>	<b>24 932 126</b>	<b>1 245 563</b>	<b>- 1</b>	<b>26 177 688</b>	<b>9 464 963</b>

## 1.2- IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières s'élèvent au 31 décembre 2021 à 7 882 377 TND contre 7 786 155 TND au 31 décembre 2020. Le détail de cette rubrique est le suivant :

DESIGNATION	NOTE	En TND		
		31/12/2021	31/12/2020	VARIATION
TITRES DE PARTICIPATION	1.2.1	7 607 678	7 520 818	86 860
PRÊTS PERSONNELS	1.2.2	58 421	35 357	23 064
DÉPÔT ET CAUTIONNEMENT	1.2.3	216 278	229 980	- 13 702
<b>TOTAL</b>		<b>7 882 377</b>	<b>7 786 155</b>	<b>96 222</b>

### 1.2.1- TITRES DE PARTICIPATION

Le portefeuille titres de la « SIAME-SA » s'élève au 31 décembre 2021 à 7 607 678 TND. Il se détaille ainsi :

DESIGNATION	En TND				
	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	PROVISION	VCN
SIALE	129 250	129 250	-	- 129 250	-
CELEC	-	-	-	-	-
SERPAC	750	750	-	- 750	-
ELECTRICA	825 595	825 595	-	- 550 000	275 595
CONTACT	3 029 850	3 029 850	-	-	3 029 850
EPICORPS	36 263	36 263	0	- 36 263	0
MAISON DE LA PEINTURE	50 000	50 000	-	- 50 000	-
SITEL	119 530	597 670	- 478 140	-	119 530
SIAME INTERNATIONAL	149 990	149 990	-	-	149 990
INNOV-ALLIANCE-TECH	400 000	400 000	-	-	400 000
FONDS GERE SICAR	400 000	-	400 000	-	400 000
TOUTALU	2 466 450	2 301 450	165 000	- 167 193	2 299 257
<b>TOTAL</b>	<b>7 607 678</b>	<b>7 520 818</b>	<b>86 860</b>	<b>- 933 456</b>	<b>6 674 222</b>

### 1.2.2- PRETS AU PERSONNEL

La variation des prêts au personnel se présente au 31 décembre 2021 comme suit :

DESIGNATION	En TND				
	31/12/2020	OCTROI	REMBOURSEMENT	APUREMENT	31/12/2021
PRÊTS AU PERSONNEL BRUT	35 357	33 150	10 086	-	58 421
PROVISIONS PRÊTS AU PERSONNEL	-	-	-	-	-
<b>TOTAL NET DE PROVISION</b>	<b>35 357</b>	<b>33 150</b>	<b>10 086</b>	<b>-</b>	<b>58 421</b>

### 1.2.3- DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS

Le compte dépôts et cautionnements présente au 31 décembre 2021 un solde de 216 278 TND détaillés comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION
CAUTIONS DOUANE	96 670	96 472	198
CONSIGNATION CONTENEURS	36 800	50 700	- 13 900
DIVERS CAUTIONNEMENTS	82 808	82 808	- 0
<b>TOTAL</b>	<b>216 278</b>	<b>229 980</b>	<b>- 13 702</b>

Au 31 décembre 2021, les provisions constituées au titre de cette rubrique totalisent 73 470 TND.

### 1.3- AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les autres actifs non courants affichent au 31 décembre 2021 un solde net de 29 510 TND se détaillant comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	VALEUR BRUTE	RESORPTION	VALEUR NETTE
ESSAIS DE DIVERS TYPES DE PRODUITS	468 296	438 787	29 510
<b>TOTAL</b>	<b>468 296</b>	<b>438 787</b>	<b>29 510</b>

### NOTE -2- ACTIFS COURANTS

Les actifs courants ont atteint 31 293 585 TND au 31 décembre 2021 contre 30 588 825 TND au 31 décembre 2020. Ils se détaillent comme suit :

DESIGNATION	NOTE	En TND		
		31/12/2021	31/12/2020	VARIATION
STOCKS	2.1	14 678 977	11 172 415	3 506 562
CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	2.2	9 956 461	12 485 441	- 2 528 980
AUTRES ACTIFS COURANTS	2.3	3 732 672	2 912 040	820 632
PLACEMENTS ET LIQUIDITÉS	2.4	2 925 475	4 018 929	- 1 093 454
<b>TOTAL</b>		<b>31 293 585</b>	<b>30 588 825</b>	<b>704 760</b>

#### 2.1- STOCK

La valeur nette du stock est passée de 11 172 415 TND au 31 décembre 2020 à 14 678 977 TND au 31 décembre 2021 dont le détail est le suivant :

DESIGNATION	En TND		
	VALEUR BRUTE	PROVISION	VALEUR NETTE
MATIÈRES PREMIÈRES	1 215 561	- 47 555	1 168 005
PIÈCES COMPOSANTES	9 027 762	- 421 571	8 606 191
PIÈCES FABRIQUÉES	800 975	- 34 065	766 911
PRODUITS CONSOMMABLES	408 913	- 101 726	307 186
PRODUITS FINIS	4 511 018	- 680 334	3 830 684
<b>TOTAL</b>	<b>15 964 229</b>	<b>- 1 285 252</b>	<b>14 678 977</b>

#### 2.2- CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Le solde net de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2021 à 9 956 461 TND détaillés comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION
STEG	1 618 315	4 169 888	- 2 551 573
CLIENTS LOCAUX	1 660 813	3 182 775	- 1 521 962
CLIENTS ÉTRANGERS	5 832 482	2 455 187	3 377 296
CLIENTS EFFETS À RECEVOIR	-	2 083 948	- 2 083 948
CLIENTS DOUTEUX - EFFETS ET CHEQUES IMPAYÉS	3 740 397	3 327 916	412 481
<b>TOTAL</b>	<b>12 852 007</b>	<b>15 219 714</b>	<b>- 2 367 706</b>
<b>PROVISIONS</b>	<b>- 2 895 547</b>	<b>- 2 734 273</b>	<b>- 161 274</b>
<b>ENCOURS CLIENTS NETS</b>	<b>9 956 461</b>	<b>8 868 584</b>	<b>- 2 528 980</b>

### 2.3- AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants nets des provisions s'élèvent au 31 décembre 2021 à 3 732 673 TND contre 2 912 040 TND au 31 décembre 2020. La variation de cette rubrique s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION
FOURNISSEURS DEBITEURS	591 429	639 243	- 47 814
AVANCE FOURNISSEUR	494 194	1 200	492 994
ACOMPTES AU PERSONNEL	84 982	68 879	16 103
ETAT, IMPOTS ET TAXES	565 782	420 118	145 664
DEBITEURS DIVERS	2 238 048	1 792 168	445 880
PRODUITS A RECEVOIR	87 020	95 747	- 8 727
COMPTES D'ATTENTE	36 788	36 788	- 0
CHARGES CONSTATEES D'AVANCES	181 378	404 846	- 223 468
<b>TOTAL BRUT</b>	<b>4 279 622</b>	<b>3 458 989</b>	<b>820 633</b>
PROVISION POUR DEPRECIATION DES COMPTES FOURNISSEURS	- 8 089	- 8 089	-
PPROVISION POUR DEPRECIATION DES DEBITEURS DIVERS	- 538 860	- 538 860	-
<b>TOTAL PROVISION</b>	<b>- 546 949</b>	<b>- 546 949</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL NET</b>	<b>3 732 673</b>	<b>2 912 040</b>	<b>820 633</b>

### 2.4- PLACEMENTS ET LIQUIDITES

Les placements et liquidités ont atteint au 31 décembre 2021 la somme de 2 925 475 TND contre 4 018 929 TND au 31 décembre 2020 détaillés comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION
PLACEMENTS	2 118	2 119	- 1
PARTIE COURANTE/EMPRUNT NATIONAL	-	4 000	- 4 000
VALEURS A L'ENCAISSEMENT	2 306 156	2 086 933	219 223
BANQUES ET CAISSES	617 200	1 925 877	- 1 308 677
<b>TOTAL</b>	<b>2 925 475</b>	<b>4 018 929</b>	<b>- 1 093 454</b>

### NOTE -3- CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres s'élèvent au 31 décembre 2021 à 30 131 815 TND détaillés comme suit :

RUBRIQUE	31/12/2020	MVTS	31/12/2021
CAPITAL SOCIAL	14 040 000	478 762	14 518 762
CAPITAL SOCIAL INCORP RESERVES DE REEV	-	925 238	925 238
<b>S/TOTAL 1</b>	<b>14 040 000</b>	<b>1 404 000</b>	<b>15 444 000</b>
RESERVE LEGALE	1 404 000	-	1 404 000
RESERVE STATUTAIRE	300 000	-	300 000
RESERVE SPECIALE DE REEVALUATION	925 238	- 925 238	-
RESERVE SPECIALE DE REINVESTISSEMENT	2 876 461	300 000	3 176 461
AUTRES COMPLEMENTS D'APPORT	36 817	- 15 276	21 541
PRIME D'EMISSION	463 486	- 463 486	-
<b>S/TOTAL 2</b>	<b>6 006 004</b>	<b>- 1 104 000</b>	<b>4 902 002</b>
RESERVE POUR FONDS SOCIAL	372 631	- 19 205	353 426
RESERVE POUR FONDS PERDUS	9 771	- 3 957	5 814
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	45 289	- 45 289	-
<b>S/TOTAL 3</b>	<b>427 691</b>	<b>- 68 451</b>	<b>359 240</b>
RESULTATS REPORTEES	5 045 361	769 157	5 814 518
<b>S/TOTAL 4</b>	<b>5 045 361</b>	<b>769 157</b>	<b>5 814 518</b>
<b>TOTAL CAPITAUX AVANT RESULTAT</b>	<b>25 519 056</b>	<b>1 000 706</b>	<b>26 519 761</b>
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 753 957	858 097	3 612 054
<b>TOTAL CAPITAUX AVANT AFFECTATION</b>	<b>28 273 013</b>	<b>1 858 803</b>	<b>30 131 815</b>

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

Rubrique	CAPITAL	RESULTATS REPORTES	RESERVE LEGALE	RESERVE STATUTAIR E	RVE SPE. REEVAL.	AUTRES COMPL. D'APPORT	PRIME D'EMISSION	RVE POUR FONDS SOCIAL	RVE FONDS PERDUS	SUBV. D'INVEST.	RVES SPE. REINVEST.	RESULTAT DE L'EXERCICE	TOTAL
Solde au 31/12/2020	14 040 000	5 045 361	1 404 000	300 000	925 238	36 818	463 486	372 631	9 770	45 289	2 876 463	2 753 957	28 273 013
AFFECTATION DU RESULTAT DE 2020	-	2 453 957	-	-	-	-	-	-	-	-	300 000	-2 753 957	-
RESERVE POUR FONDS SOCIAL	-	-	-	-	-	-	-	- 19 205	- 3 957	-	-	-	23 162
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT										- 45 289			- 45 289
RESERVE LEGALE DE REEVALUATION	925 238				-925 238	-		-	-	-	-	-	-
PRIMES D'EMISSION	463 486						- 463 486						-
REVENTE D' ACTIONS	15 276		-	-	-	- 15 276		-	-	-	-	-	-
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	-	-1 684 800	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 1 684 800
RESULTAT DE L'EXERCICE												3 612 054	3 612 054
Solde au 31/12/2021	15 444 000	5 814 518	1 404 000	300 000	-	21 542	-	353 426	5 814	- 0	3 176 462	3 612 054	30 131 815

#### NOTE -4- PASSIFS NON COURANTS

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2021 un solde de 2 437 898 TND. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION
CRÉDIT ATTIJARI	2 409 682	329 054	2 080 628
CRÉDIT ZITOUNA	28 216	42 958	- 14 742
<b>TOTAL</b>	<b>2 437 898</b>	<b>372 012</b>	<b>2 065 886</b>

#### NOTE -5- PASSIFS COURANTS

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2021, 15 093 797 TND contre 17 961 584 TND à la clôture de l'exercice précédent. Elle se détaille comme suit :

DESIGNATION	NOTE	En TND		
		31/12/2021	31/12/2020	VARIATION
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS	5.1	8 243 478	7 898 402	345 076
AUTRES PASSIFS COURANTS	5.2	2 393 130	2 697 386	- 304 256
PASSIFS FINANCIERS	5.3	4 457 189	7 365 796	- 2 908 607
<b>TOTAL</b>		<b>15 093 797</b>	<b>17 961 584</b>	<b>- 2 867 787</b>

##### 5.1- FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES

Au 31 décembre 2021, ce poste s'élève à 8 243 478 TND contre 7 898 402 TND au 31 décembre 2020 détaillés comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION
FOURNISSEURS	4 111 484	5 589 273	- 1 477 789
FOURNISSEURS, EFFET A PAYER	1 185 242	1 995 419	- 810 177
FOURNISSEURS, FACTURES NON PARVENUES	2 946 752	313 710	2 633 042
<b>TOTAL</b>	<b>8 243 478</b>	<b>7 898 402</b>	<b>345 076</b>

##### 5.2- AUTRES PASSIFS COURANTS

Cette rubrique s'élève au 31 décembre 2021 à 2 393 130 TND contre 2 697 386 TND au 31 décembre 2020 et se détaille comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION
CLIENTS, AVANCES ET ACOMPTES	27 682	43 105	- 15 423
PERSONNEL	527 049	615 164	- 88 115
ETAT, IMPOTS ET TAXES	1 175 942	892 890	283 052
DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS	172	-	172
CREDITEURS DIVERS	27 416	484 937	- 457 521
AUTRES CHARGES A PAYER	252 590	297 957	- 45 367
CNSS ET ASSURANCE GROUPE	382 279	363 333	18 946
<b>TOTAL</b>	<b>2 393 130</b>	<b>2 697 386</b>	<b>153 266</b>

### 5.3- CONCOURS BANCAIRES & AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Au 31 décembre 2021, le solde de cette rubrique s'élève à 4 457 189 TND et se compose des postes suivants :

DESIGNATION	NOTE	En TND	
		31/12/2021	31/12/2020
AUTRES PASSIFS FINANCIERS	5.3.1	4 456 876	7 262 479
CONCOURS BANCAIRES		313	103 317
<b>TOTAL</b>		<b>4 457 189</b>	<b>7 365 796</b>

#### 5.3.1-AUTRES PASSIFS FINANCIERS :

Les autres passifs financiers s'élevant au 31 décembre 2021 à 4 456 876 TND, se détaillent comme suit :

DESIGNATION	En TND	
	31/12/2021	31/12/2020
<b>CRÉDITS LIÉS AU CYCLE D'EXPLOITATION</b>	<b>3 600 000</b>	<b>7 024 208</b>
FINANCEMENTS DE STOCKS	1 800 000	2 200 000
FINANCEMENTS EN DEVISES ET EN TND	-	1 558 203
PRE-FINANCEMENT EXPORT	1 800 000	3 200 000
FINANCEMENTS DOUANES	-	66 005
<b>CMT ÉCHÉANCES À - D'UN AN</b>	<b>856 876</b>	<b>238 271</b>
CMT ÉCHÉANCES - D'UN AN	834 114	232 669
CMT INTÉRÊTS COURUS NON ÉCHUS	22 762	5 602
<b>TOTAL</b>	<b>4 456 876</b>	<b>7 262 479</b>

### NOTE -6- COMPTES DE RESULTAT

L'exercice 2021 s'est soldé par un résultat bénéficiaire de 3 612 054 TND. Il s'analyse comme suit :

DESIGNATION	NOTE	En TND		
		31/12/2021	31/12/2020	VARIATION
REVENUS	6.1	40 059 724	33 733 789	6 325 935
VARIATION DES STOCKS DES PRODUITS FINIS ET EN COURS	6.1	1 529 780	- 4 900 416	6 430 196
<b>PRODUCTION</b>		<b>41 589 504</b>	<b>28 833 373</b>	<b>12 756 131</b>
ACHATS CONSOMMÉS	6.3	- 28 340 264	- 17 404 571	- 10 935 693
<b>MARGE / COUT MATIÈRES</b>		<b>13 249 240</b>	<b>11 428 802</b>	<b>1 820 438</b>
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	6.2	54 471	45 863	8 608
CHARGES DE PERSONNEL	6.4	- 5 064 535	- 4 357 672	- 706 863
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	6.5	- 1 370 271	- 1 327 456	- 42 815
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	6.6	- 2 418 721	- 1 750 983	- 667 738
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>4 450 183</b>	<b>4 038 554</b>	<b>411 629</b>
CHARGES FINANCIÈRES NETTES	6.7	- 1 040 881	- 1 361 165	320 284
PRODUITS FINANCIERS	6.8	559 986	600 576	- 40 590
AUTRES GAINS ORDINAIRES	6.9	735 066	189 148	545 918
AUTRES PERTES ORDINAIRES	-	- 478 140	- 100 896	- 377 244
<b>RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORD. AVANT IMPÔT</b>		<b>4 226 214</b>	<b>3 366 217</b>	<b>859 997</b>
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	-	- 614 160	- 612 260	- 1 900
<b>RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORD. APRES IMPÔT</b>		<b>3 612 054</b>	<b>2 753 957</b>	<b>858 097</b>
ELEMENTS EXCEPTIONNELS		-	-	-
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>3 612 054</b>	<b>2 753 957</b>	<b>858 097</b>



### 6.1- PRODUCTION

La production est passée de 28 833 373 TND au 31 décembre 2020 à 41 589 504 TND à la clôture de l'exercice 2021. Cette variation s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2021	31/12/2020	variation
VENTES LOCALES	15 584 005	15 373 930	210 075
VENTES STEG	11 409 236	6 517 473	4 891 763
VENTES EXPORT	13 066 483	11 842 386	1 224 097
<b>TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>40 059 724</b>	<b>33 733 789</b>	<b>6 325 935</b>
<b>VARIATION DES STKS DES PDTS FINIS &amp; ENC.</b>	<b>1 529 780</b>	<b>- 4 900 416</b>	<b>6 430 196</b>
<b>TOTAL PRODUCTION</b>	<b>41 589 504</b>	<b>28 833 373</b>	<b>12 756 131</b>

### 6.2- AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Ce poste totalise 54 471 TND au titre de l'exercice 2021 et se détaille comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION
PRODUITS DIVERS (LOYERS)	9 181	573	8 608
SUBVENTION D'INVESTISSEMENTS INSCRITE AU RÉSULTAT	45 290	45 290	- 0
<b>TOTAL</b>	<b>54 471</b>	<b>45 863</b>	<b>8 608</b>

### 6.3- ACHATS CONSOMMES

Les achats consommés ont atteint au titre de l'exercice 2021, la somme de 28 340 264 TND contre 17 404 571 TND au titre de l'exercice précédent, enregistrant ainsi une augmentation de 10 935 693 TND dont le détail est le suivant :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION
ACHAT MATIERES PREMIERES ET PIÈCES COMPOSANTES	24 677 699	17 395 904	7 281 795
ACHAT MATIERES CONSOMMABLES ET EMBALLAGES	695 955	527 751	168 204
VARIATION DE STOCK	- 2 019 134	- 1 212 042	- 807 092
ACHATS NON STOCKES	680 400	565 916	114 484
ACHATS DE MARCHANDISES	4 797 643	166 931	4 630 712
RRR/ACHATS	- 492 300	- 39 500	- 452 800
TRANSFERT DE CHARGES	-	389	389
<b>TOTAL</b>	<b>28 340 264</b>	<b>17 404 571</b>	<b>10 935 693</b>

### 6.4- CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel totalisent au titre de l'exercice 2021, la somme de 5 064 535 TND contre 4 357 672 TND au titre de l'exercice 2020. La variation se présente ainsi :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION
SALAIRES ET COMPLÈMENTS DE SALAIRES	3 459 845	3 067 654	392 191
AVANTAGES EN NATURE	49 931	18 702	31 229
INDEMNITÉS	525 097	475 919	49 178
CONGÉS	243 693	268 513	- 24 820
CHARGES PATRONALES (CNSS ET ASSURANCE GROUPE)	785 969	705 968	80 001
TRANSFERT DE CHARGES	-	179 084	179 084
<b>TOTAL</b>	<b>5 064 535</b>	<b>4 357 672</b>	<b>706 863</b>

## 6.5- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

Cette rubrique totalise 1 370 271 TND au titre de l'exercice 2021 ainsi détaillée :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS IMMO. INCORPORELLES	386 641	42 816	343 825
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS IMMO. CORPORELLES	858 955	839 711	19 244
DOTATION PROVISION POUR DEPRECIATION DES IMMO. FINANCIERES	200 000	350 000	- 150 000
DOTATION RESORPTION CHARGES A REPARTIR	71 049	86 351	- 15 302
DOTATION PROVISION POUR DEPRECIATION DES STOCKS	1 285 252	1 242 901	42 351
DOTATION PROVISION POUR DEPRECIATION DES CREANCES	161 274	61 251	100 023
DOTATION PROVISION POUR DEPRECIATION DES COMPTES D'ACTIFS	-	-	-
<b>TOTAL DOTATIONS</b>	<b>2 963 171</b>	<b>2 623 030</b>	<b>340 141</b>
REPRISE SUR PROVISION POUR DEPRECIATION DES STOCKS	- 1 242 900	- 1 207 574	- 35 326
REPRISE SUR PROVISION POUR DEPRECIATION DES IMMO. FINANCIERES	- 350 000	- 88 000	- 262 000
<b>TOTAL REPRISES</b>	<b>- 1 592 900</b>	<b>- 1 295 574</b>	<b>- 297 326</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 370 271</b>	<b>1 327 456</b>	<b>42 815</b>

## 6.6- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres charges d'exploitation ont enregistré une augmentation de 667 738 TND, en passant de 1 750 983 TND au titre de l'exercice 2020 à 2 418 721 TND au titre de l'exercice 2021.

Elles se détaillent comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION
FOURNITURES DE BUREAUX	16 753	18 356	- 1 603
LOCATIONS	14 140	260	13 880
ENTRETIENS ET REPARTIONS	187 977	164 551	23 426
PRIMES D'ASSURANCE	86 299	92 301	- 6 002
ETUDES RECHERCHE DOCUMENTATION ET ABONNEMENT	22 513	26 308	- 3 795
HONORAIRES	223 792	209 182	14 610
COMMISSIONS SUR VENTES	82 099	142 490	- 60 391
SÉMINAIRES ET FORMATION	17 125	10 602	6 523
PUBLICITÉ, FOIRES ET RELATIONS PUBLIQUES	46 597	59 504	- 12 907
TRANSPORTS	218 068	184 094	33 974
MISSIONS, DÉPLACEMENTS, RESTAURATION ET RÉCEPTION	127 482	112 744	14 738
FRAIS POSTAUX ET TÉLÉCOMMUNICATION	72 707	75 577	- 2 870
COMMISSIONS BANCAIRES	155 364	197 370	- 42 006
PÉNALITÉS	273 272	114 750	158 522
JETONS DE PRÉSENCES	50 000	50 000	-
IMPÔTS ET TAXES	889 250	332 470	556 780
CHARGES LIÉES À MODIFICATION COMPTABLE	-	2 762	- 2 762
TRANSFERT DE CHARGES	- 64 717	- 42 338	- 22 379
<b>TOTAL</b>	<b>2 418 721</b>	<b>1 750 983</b>	<b>667 738</b>

#### 6.7- CHARGES FINANCIERES NETTES

A la fin de l'exercice 2021, cette rubrique a enregistré une diminution de 320 284 TND en passant de 1 361 165 TND au 31 décembre 2020 à 1 040 881 TND au 31 décembre 2021. Cette variation se détaille comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION
INTÉRÊTS SUR PREFINANCEMENT EXPORT	240 195	283 925	- 43 730
INTÉRÊTS SUR FINANCEMENTS DE STOCKS	166 785	196 411	- 29 626
INTÉRÊTS SUR FINANCEMENTS DOUANES	3 558	18 910	- 15 352
INTÉRÊTS SUR FINANCEMENTS EN DINARS	30 255	190 576	- 160 321
INTÉRÊTS SUR COMPTE COURANT	53 592	63 463	- 9 871
INTÉRÊTS SUR ESCOMPTE	463 020	428 687	34 333
PERTE DE CHANGE	201 852	405 387	- 203 535
GAIN DE CHANGE	- 144 860	- 249 256	104 396
INTÉRÊTS SUR CMT	101 402	66 488	34 914
RÉMUNÉRATION DE COMPTE COURANT	- 74 918	- 43 426	- 31 492
<b>TOTAL</b>	<b>1 040 881</b>	<b>1 361 165</b>	<b>- 320 284</b>

#### 6.8- PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements totalisant 559 986 TND au titre de l'exercice 2021, se détaillent ainsi :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION
PRODUITS NETS SUR CESSION DE VALEURS MOBILIERES	9 619	-	9 619
DIVIDENDES REÇUS	550 367	600 576	- 50 209
<b>TOTAL</b>	<b>559 986</b>	<b>600 576</b>	<b>- 40 590</b>

#### 6.9- AUTRES GAINS ORDINAIRES

Les autres gains ordinaires totalisant 735 066 TND au titre de l'exercice 2021, se détaillent ainsi :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION
PRODUIT NET SUR CESSION DES IMMOBILISATIONS	614 000	-	614 000
AUTRES GAINS ORDINAIRES	121 066	189 148	- 68 082
<b>TOTAL</b>	<b>735 066</b>	<b>189 148</b>	<b>545 918</b>

#### 6.10- AUTRES PERTES ORDINAIRES

Les autres gains ordinaires totalisant 478 140 TND au titre de l'exercice 2021, se détaillent ainsi :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION
AUTRES PERTES ORDINAIRES	-	12 896	- 12 896
PERTE SUR CESSION DE TITRES DE PARTICIPATION	478 140	88 000	390 140
<b>TOTAL</b>	<b>478 140</b>	<b>100 896</b>	<b>377 244</b>

## NOTE -7- FLUX DE TRESORERIE

Au 31 décembre 2021, la variation de la trésorerie nette de la société « SIAME-SA » s'est soldée par la somme de - 1 205 674 TND contre 1 261 737 TND au 31 décembre 2020, détaillée comme suit :

DESIGNATION	31/12/2021	31/12/2020
FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS À L'EXPLOITATION	2 673 177	5 563 464
FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	- 1 368 895	- 1 282 485
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	- 2 509 956	- 3 019 242
<b>TOTAL</b>	<b>- 1 205 674</b>	<b>1 261 737</b>

### 7.1.1- AJUSTEMENTS POUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

DESIGNATION	31/12/2021	31/12/2020
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	1 370 271	1 327 456
PROVISION POUR DEPRECIATION DES ELEMENTS FINANCIERS	-	18 680
REPRISE / ELEMENTS FINANCIERS	350 000	88 000
<b>TOTAL</b>	<b>1 720 271</b>	<b>1 396 776</b>

### 7.1.2- VARIATION DES STOCKS

DESIGNATION	31/12/2021	31/12/2020
STOCKS N-1	12 415 316	16 103 690
STOCKS N	- 15 964 229	- 12 415 316
<b>TOTAL</b>	<b>- 3 548 913</b>	<b>3 688 374</b>

### 7.1.3- VARIATION DES CREANCES CLIENTS

DESIGNATION	31/12/2021	31/12/2020
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES N-1	15 219 714	11 541 606
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES N	- 12 852 007	- 15 219 714
VALEURS A L'ENCAISSEMENTS N-1	2 086 933	2 115 417
VALEURS A L'ENCAISSEMENTS N	- 2 306 156	- 2 086 933
<b>TOTAL</b>	<b>2 148 483</b>	<b>- 3 649 624</b>

### 7.1.4- VARIATION DES AUTRES ACTIFS

DESIGNATION	31/12/2021	31/12/2020
AUTRES ACTIFS COURANTS N-1	3 458 989	3 286 201
AUTRES ACTIFS COURANTS N	- 4 279 622	- 3 458 989
PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS N-1	6 119	6 119
PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS N	- 2 118	- 6 119
CREANCE SUR CESSION D'IMMOBILISATION CORPORELLE N-1	- 14 000	- 14 000
CREANCE SUR CESSION D'IMMOBILISATION CORPORELLE N	-	14 000
<b>TOTAL</b>	<b>- 830 632</b>	<b>- 172 788</b>

### 7.1.5- VARIATION DES DETTES FOURNISSEURS ET DES AUTRES DETTES

DESIGNATION	31/12/2021	31/12/2020
AUTRES PASSIFS COURANTS N-1	- 2 697 386	- 1 709 503
AUTRES PASSIFS COURANTS N	2 393 130	2 697 386
PROVISIONS COURANTES POUR RISQUES ET CHARGES N-1	-	18 680
PROVISIONS COURANTES POUR RISQUES ET CHARGES N	-	-
DIVIDENDES N-1	-	15 171
DIVIDENDES N	- 172	-
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES N-1	- 7 898 402	- 7 371 134
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES N	8 243 478	7 898 402
INTERETS COURUS N-1	- 5 602	- 7 835
INTERETS COURUS N	22 762	5 602
<b>TOTAL</b>	<b>57 809</b>	<b>1 546 769</b>

### 7.2.1-DECAISSEMENTS SUR AQUISITIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

DESIGNATION	31/12/2021	31/12/2020
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES N-1	6 275 838	5 458 926
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES N	- 6 844 561	- 6 275 838
IMMOBILISATIONS CORPORELLES N-1	27 973 186	27 616 995
IMMOBILISATIONS CORPORELLES N	- 28 798 089	- 27 973 186
VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS CEDEES	- 1	-
<b>TOTAL</b>	<b>- 1 393 628</b>	<b>- 1 173 103</b>

### 7.2.2- ENCAISSEMENT PROVENANT DE LA CESSION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

DESIGNATION	31/12/2021	31/12/2020
VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS CEDEES	- 1	-
AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CEDEES	1	-
PLUS VALUES SUR CESSIONS DES IMMOBILISATIONS	614 000	-
CREANCE SUR CESSION D'IMMOBILISATION CORPORELLE N-1	14 000	14 000
CREANCE SUR CESSION D'IMMOBILISATION CORPORELLE N	-	- 14 000
<b>TOTAL</b>	<b>628 000</b>	<b>-</b>

### 7.2.3- DECAISSEMENTS SUR ACQUISITIONS DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

DESIGNATION	31/12/2021	31/12/2020
ACQUISITION ACTIONS TOUTALU	- 165 000	-
ACQUISITION ACTIONS INNOV-ALLIANCE-TECH	-	- 50 000
ACQUISITION FONDS GERE SICAR	- 400 000	-
<b>TOTAL</b>	<b>- 565 000</b>	<b>- 50 000</b>

### - ENCAISSEMENTS PROVENANTS D'AUTRES VALEURS IMMOBILIERES

DESIGNATION	31/12/2021	31/12/2020
ENCAISSEMENTS / PRETS AU PERSONNEL	10 085	31 642
<b>TOTAL</b>	<b>10 085</b>	<b>31 642</b>

- DECAISSEMENTS SUR AUTRES VALEURS IMMOBILISEES

DESIGNATION	31/12/2021	31/12/2020
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS N-1	229 980	195 580
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS N	- 216 279	- 229 980
DECAISSEMENTS SUR PRÊTS AU PERSONNEL	- 33 151	- 29 900
RECLASSEMENT EMPRUNT OBLIGATAIRE	-	4 000
<b>TOTAL</b>	<b>- 19 450</b>	<b>- 60 300</b>

7.3.1- VARIATION DES EMPRUNTS A COURT TERME

DESIGNATION	31/12/2021	31/12/2020
CREDITS LIES AU CYCLE D'EXPLOITATION N-1	- 7 024 208	- 8 036 573
CREDITS LIES AU CYCLE D'EXPLOITATION N	3 600 000	7 024 208
<b>TOTAL</b>	<b>- 3 424 208</b>	<b>- 1 012 365</b>

7.3.2- DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

DESIGNATION	31/12/2021	31/12/2020
DIVIDENDES N-1	-	- 15 171
DIVIDENDES N	172	-
DIVIDENDES DECIDES EN N AU TITRE DE N-1	- 1 684 800	- 1 684 800
<b>TOTAL</b>	<b>- 1 684 628</b>	<b>- 1 699 971</b>

7.3.3- VARIATION DES AUTRES CAPITAUX PROPRES (FONDS SOCIAL, SUBVENTION, ...)

DESIGNATION	31/12/2021	31/12/2020
AUTRES CAPITAUX PROPRES N-1	- 427 691	- 486 548
AUTRES CAPITAUX PROPRES N	359 240	427 691
<b>TOTAL</b>	<b>- 68 451</b>	<b>- 58 857</b>

7.3.4- VARIATION DES EMPRUNTS

DESIGNATION	31/12/2021	31/12/2020
EMPRUNTS A PLUS D'UN AN N-1	- 372 012	- 604 100
EMPRUNTS A PLUS D'UN AN N	- 562 102	372 012
ECHEANCES A MOINS D'UN AN N-1	- 232 669	- 248 630
ECHEANCES A MOINS D'UN AN N	834 114	232 669
<b>TOTAL</b>	<b>- 332 669</b>	<b>- 248 049</b>



## 8.2- NATURE ET VOLUME DES OPERATIONS REALISEES EN 2021

### 8.2.1- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE TOUTALU

#### a- TOUTALU - Fournisseur

Les achats réalisés en 2021 ont totalisé 1 508 mTND TTC. La « SIAME » a procédé au règlement de 1 976 mTND courant le même exercice.

#### b- TOUTALU - Client

Les ventes réalisées en 2021 ont totalisé 64 mTND TTC. La société « TOUTALU » a réglé 78 mTND.

#### c- TOUTALU - Autres actifs courants

La « SIAME » a facturé à la société TOUTALU des commissions sur cautions au taux de 1% l'an totalisant la somme de 36 mTND. Le solde du Compte courant TOUTALU s'élève au 31-12-2021 à 36 mTND.

### 8.2.2- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE CONTACT

#### a- CONTACT - Autres Actifs Courants

Les principales opérations enregistrées en 2021 se détaillent ainsi :

- La « SIAME » a comptabilisé des dividendes reçus auprès de « CONTACT » pour 400 mTND dont 120 mTND non encore encaissés au 31 décembre 2021 ;
- La « SIAME » a facturé des commissions sur cautions au taux de 1% l'an pour de 51 mTND ;
- « CONTACT » a facturé une note de débit pour un montant de 25 mTND et a réglé 730 mTND.

### 8.2.3- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE ELECTRICA

#### a- ELECTRICA - Client

- La société « ELECTRICA » a procédé au règlement d'un total de 376 mTND.
- Les ventes TTC réalisées avec « ELECTRICA » s'élèvent à 70 mTND..
- Le solde du compte client « ELECTRICA » s'élève au 31 décembre 2021 à 653 mTND dont des effets impayés pour 523 mTND.

#### b- ELECTRICA - Fournisseur

Les achats réalisés auprès de la société « ELECTRICA », courant 2021, s'élèvent à 5 503 mTND TTC et se rapportent principalement à des achats de compteurs à gaz et la « SIAME » a réglé 5 506 mTND.

#### c- ELECTRICA - Autres actifs courants

La « SIAME » a versé en compte courant la somme de 600 mTND au profit de la filiale « ELECTRICA ». Les intérêts et commissions facturés par la « SIAME » au titre de 2021 s'élèvent à 90 mTND. Par ailleurs, « ELECTRICA » a réglé courant 2021 la somme de 537 mTND.

### 8.2.4- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE SIAME INTERNATIONALE

#### a- SIAME INTERNATIONALE - Client

Le total des ventes TTC réalisées avec « SIAME INTERNATIONALE » en 2021 s'élève à 391 mTnd qui a été réglé par la « SIAME » courant le même exercice.

#### b- SIAME INTERNATIONALE - Autres actifs courants

La « SIAME » a comptabilisé des dividendes reçus de la « SIAME INTERNATIONALE » pour 150 mTND totalement réglés en 2021.

La « SIAME » a facturé des frais de domiciliation pour 7 mTND, non encore payés au 31-12-2021.



#### **8.2.5- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE PROSID (FOURNISSEUR)**

Les achats réalisés auprès de la société « PROSID », courant 2021, s'élevaient à 19 mTND TTC. La « SIAME » a réglé 24 mTND de sa dette en 2021.

#### **8.2.6- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE CAPROMET (CLIENT)**

Afin de consolider sa présence sur le marché Algérien, la « SIAME » a intégré la société « CAPROMET » dans son portefeuille des clients étrangers.  
Courant l'exercice 2021 la société « CAPROMET » a réglé 70 mTnd pour solder sa dette.

#### **8.2.7- OPERATIONS AVEC M. MOHAMED HEDI BEN AYED (FOURNISSEUR)**

La « SIAME » a conclu avec M. Mohamed Hédi Ben Ayed en sa qualité de conseiller en gestion, une convention d'assistance à la gestion et de participation aux actions de prospection et de développement de la société. Les honoraires ont été fixés à 87 mTND TTC par an qui ont été payés à raison de 65 mTND à la clôture de l'exercice 2021.

#### **8.2.8- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE SITEL**

##### a- SITEL - Client

La société « SIAME » a vendu courant 2021 des marchandises à la société « SITEL » pour un montant TTC de 12 mTND et a encaissé 110 mTND durant le même exercice.

##### b- SITEL - Fournisseur

Les travaux d'aménagement facturés par la société « SITEL », courant 2021, s'élevaient à 33 mTND TTC. La société « SIAME » a réglé 87 mTND de sa dette. L'avance au Fournisseur « SITEL » s'élève à la clôture de l'exercice 2021 à 90 mTND.

##### c- SITEL- Autres actifs courants

La « SIAME » a versé en compte courant de la « SITEL » la somme de 80 mTND. Les intérêts et commissions constatés par la « SIAME » au titre de 2021 s'élevaient à 23 mTND. La SITEL a procédé au paiement de 24 mTND.

#### **8.2.9- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE LE MEUBLE (FOURNISSEUR)**

Les achats réalisés auprès de la société « LE MEUBLE », courant 2021, s'élevaient à 15 mTND TTC réglés par la « SIAME » courant le même exercice.

#### **8.2.10- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE PIMA (FOURNISSEUR)**

Les achats réalisés et payés auprès de la société « PIMA » courant 2021, s'élevaient à 3 mTND TTC. La SIAME a réglé 4 mTND de sa dette.

#### **8.2.11- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE IAT**

##### a- IAT - Fournisseur

Les prestations d'ingénierie et de services facturés par la filiale « IAT », courant 2021, s'élevaient à 386 mTND TTC. La « SIAME » a réglé la somme de 796 mTND en 2021.

##### b- IAT - Autres actifs courants

La « SIAME » a facturé à la société « IAT » des commissions sur cautions au taux de 1% l'an totalisant la somme de 6 mTND.

## 8.2.12- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE MEDIKA-TECH

### a- MEDIKA-TECH - Client

La société « SIAME » a vendu courant 2021 des marchandises à la société « *MEDIKA-TECH* » pour un montant TTC de 23 mTND et a encaissé le même montant à la clôture de l'exercice.

### b- MEDIKA-TECH - Autres actifs courants

La « SIAME » a établi courant 2021 des notes de débit pour 5 mTND .

### c- MEDIKA-TECH - Fournisseur

Les achats réalisés auprès de la société « *MEDIKA-TECH* », courant 2021, s'élèvent à 4 mTND TTC réglés par La « SIAME » courant le même exercice.

## 8.2.13- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE SNCI (FOURNISSEUR)

La « SIAME » a réglé la totalité de sa dette courant l'exercice 2021.

## 8.2.14- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE PROSID CENTRE (FOURNISSEUR)

La « SIAME » a réglé la totalité de sa dette courant l'exercice 2021.

## NOTE -9- ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements donnés par la « SIAME-SA » se détaillent comme suit :

### 9.1- NANTISSEMENTS

- ✓ Nantissement de premier rang sur un matériel au profit de l'AMEN BANK, et ce, en contrepartie d'un crédit de 2 MTND totalement remboursé au 31 décembre 2021 ;
- ✓ Hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété constituée par deux lots de terrains sis à la zone industrielle de GROMBALIA au profit de la BIAT, et ce, en contrepartie d'un crédit de 1,5 MTND contracté en date du 8 mai 2009 et totalement remboursé au 31 décembre 2021 ;
- ✓ Hypothèque immobilière en rang utile sur la totalité de la propriété sise à la zone industrielle de GROMBALIA objet du titre foncier n°643257 au profit de la BIAT en contrepartie d'une enveloppe de crédits de gestion de la somme de 8,1 MTND ;
- ✓ Hypothèque immobilière en rang disponible sur la propriété, objet du titre foncier n°643257 sise à GROMBALIA, d'une superficie globale de 19875 m<sup>2</sup> et nantissement du fonds de commerce et du matériel de l'usine au profit de ATTIJARI BANK, et ce, en contrepartie d'une enveloppe de crédits à court terme de la somme de 6 MTND ;
- ✓ Hypothèque immobilière en rang utile sur la totalité de la propriété sise à la zone industrielle de GROMBALIA objet du titre foncier n°643257 au profit de la BANQUE DE TUNISIE, et ce, en contrepartie d'une enveloppe de crédits de gestion de la somme de 4,850 MTND ;
- ✓ Hypothèque immobilière en rang disponible portant sur les 15 875 parts indivises dans la propriété sise à GROMBALIA objet du titre foncier n°643257 et nantissement en 1<sup>er</sup> rang sur l'ensemble du matériel à acquérir dans le cadre du programme d'investissement 2014-2016, au profit de ATTIJARI BANK, et ce, en contrepartie d'un crédit à moyen terme de 2 MTND. Au 31 décembre 2021, seulement 1,660 MTND ont été débloqués avec un remboursement à hauteur de 1 331 mTND ;
- ✓ Hypothèque en faveur de la Banque Nationale Agricole pour sureté et garantie du remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion de 3,1 MTND, la totalité des parts indivises dans la propriété sise à Grombalia, d'une contenance totale de 01h 98a 75ca, faisant l'objet du titre foncier n°643257 Nabeul ;

- ✓ Hypothèque en faveur de la BIAT pour sureté et garantie du remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion de 4,9 MTND, la totalité des parts indivises dans la propriété sise à Grombalia, d'une contenance totale de 01h 98a 75ca, faisant l'objet du titre foncier n°643257 Nabeul ;
- ✓ Hypothèque en faveur de ATTIJARI BANK pour sureté et garantie du remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion de 1,250 MTND, la totalité des parts indivises dans la propriété sise à Grombalia, d'une contenance totale de 01h 98a 75ca, faisant l'objet du titre foncier n°643257 Nabeul ;
- ✓ Hypothèque de rang utile sur les (15875/19875) parts indivises objet du titre foncier n°643257 Nabeul, en faveur de la ZITOUNA BANQUE en garantie du remboursement d'une enveloppe de financement Chiraet d'un montant de 6 MTND ;
- ✓ Hypothèque de rang utile sur les (15875/19875) des parts indivises objet du titre foncier n°643257 Nabeul, en faveur de l'Arab Tunisian Bank en garantie du remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion de 4,850 MTND.
- ✓ Hypothèque de rang utile sur les (15875/19875) des parts indivises objet du titre foncier n°643257 Nabeul, en faveur de la BIAT en garantie du remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion de 2,300 MTND.
- ✓ Hypothèque de rang utile sur les (15875/19875) des parts indivises objet du titre foncier n°643257 Nabeul, en faveur d'ATTIJARI BANK en garantie du remboursement du credit à moyen terme Crédit COVID de 3 MTND
- ✓ Hypothèque de rang utile sur les (15875/19875) des parts indivises objet du titre foncier n°643257 Nabeul, en faveur de l'Arab Tunisian Bank en garantie du remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion de 5,150 MTND.

## 9.2- CAUTIONS SOLIDAIRES

### 9-2-1- « CONTACT »

La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de la BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE d'un aval pur et simple à hauteur de la totalité de l'enveloppe de crédits de gestion pour un montant de 165 000 TND, autorisé par le conseil n°140 du 28 mai 2015.

La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de ATTIJARI BANK d'une caution solidaire, pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion d'un montant total de 500 000 TND, autorisé par le conseil n°147 du 26 avril 2016.

La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de la BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE d'un aval pur et simple à hauteur du montant complémentaire de l'enveloppe de crédits de gestion pour un montant de 835 000 TND, autorisé par le conseil n°152 du 27 avril 2017.

La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de la BANQUE DE L'HABITAT d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion pour un montant de 1 MTND et d'un crédit à moyen terme de 500 mTND, autorisé par le conseil n°156 du 02 avril 2018.

La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de la BANQUE DE L'HABITAT d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'une enveloppe additionnelle de 700 mTND autorisée par le conseil n°166 du 27 février 2020, en complément de la caution donnée en date du 02 avril 2018.

La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de la BANQUE DE L'HABITAT d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'un crédit à moyen terme de 750 mTND, autorisé par le conseil n°172 du 30 novembre 2020.

La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de la BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'un crédit de gestion de 600 mTND, autorisé par l'assemblée général du 15 mars 2019.

La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de la BH BANK d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédit de gestion de 250 mTND autorisée par le conseil n°178 du 27 décembre 2021 en complément des cautions consenties antérieurement.

#### **9-2-2 - « SITEL »**

La « SIAME » a donné solidairement son aval pur et simple pour toutes les valeurs, qui sont et pourront être négociées, au profit de la Banque de Tunisie, pour garantir une enveloppe de crédits de gestion s'élevant à 700 000 TND pour le compte de la filiale « SITEL », autorisé par le conseil d'administration n°144 du 09 novembre 2015 ;

La « SIAME » est garante de la société « SITEL » au profit de la BANQUE NATIONALE AGRICOLE d'une caution solidaire pour l'obtention d'une enveloppe de crédits de gestion d'un montant total de 700 mTND, autorisé par le conseil n°159 du 22 juin 2018.

#### **9-2-3- « TOUTALU »**

La « SIAME » est garante de la société « TOUTALU » au profit de la BH BANK d'une caution solidaire, à hauteur de la totalité du montant du prêt, et ce, en contrepartie d'un crédit de consolidation s'élevant en principal à 805 000 TND, autorisé par le conseil n°143 du 26 août 2015 ;

La « SIAME » a donné solidairement son aval pur et simple pour toutes les valeurs, qui sont et pourront être négociées, au profit de la BH BANK, pour garantir une enveloppe de crédits de gestion s'élevant à 560 000 TND au profit de la filiale « TOUTALU », autorisé le conseil d'administration n°145 du 28 décembre 2015 ;

La « SIAME » est garante de la société « TOUTALU » au profit de la BH BANK d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion pour un montant de 1 350 mTND, autorisé par le conseil n°161 du 19 décembre 2018.

La « SIAME » est garante de la société « TOUTALU » au profit de Wifak Bank d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'un crédit à moyen terme de 500 mTND autorisée par le conseil n°173 du 08 avril 2021.

La « SIAME » est garante de la société « TOUTALU » au profit de la BH BANK d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédit de gestion de 1 180 mTND autorisée par le conseil n°178 du 27 décembre 2021.

#### **9-2-4- « IAT »**

La « SIAME » est garante de la société « IAT » au profit de de l'Arab Tunisian Bank d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédit de gestion de 160 mTND autorisée par le conseil n°171 du 07 septembre 2020.

La « SIAME » est garante de la société « IAT » au profit de Wifak Bank d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'un crédit COVID de 300 mTND autorisée par le conseil n°176 du 26 août 2021.

La « SIAME » est garante de la société « IAT » au profit de Wifak Bank d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédit de gestion de 450 mTND autorisée par le conseil n°176 du 26 août 2021.

### 9.3- CAUTIONS BANCAIRES

Au 31 Décembre 2021, le total des cautions bancaires s'élève à 5 448 797 TND ventilé par banque comme suit :

BANQUE	DOUANE	STEG	FRS LOCAUX	EXPORT	TOTAL
BIAT	1 459 326	451 980		992 255	2 903 561
ATTIJARI BANK	1 222 060				1 222 060
AMEN BANK	122 780	132 876	9 000		264 656
ZITOUNA	95 200				95 200
BT	86 350				86 350
STB	128 020				128 020
BNA	184 800				184 800
BH	564 150				564 150
<b>TOTAL</b>	<b>3 862 686</b>	<b>584 856</b>	<b>9 000</b>	<b>992 255</b>	<b>5 448 797</b>

### 9.4- AUTRES ENGAGEMENTS

La société « SIAME » a ouvert auprès des établissements bancaires des lettres de crédit pour un montant de 1 477 019 \$, soit un total converti de 4 263 415 TND se détaillant comme suit :

FOURNISSEUR		
	USD	TND
CHONGHONG	215 533	622 136
HAMIDI EXPORTS	59 888	172 866
LS ELECTRIC	12 898	37 230
NINGBO	1 188 700	3 431 183
<b>TOTAL</b>	<b>1 477 019</b>	<b>4 263 415</b>

### 9.5- EFFETS ESCOMPTEES ET NON ECHUS

Le montant des effets escomptés et non encore échus au 31 décembre 2021 s'élève à 7 276 828 TND.

# Rapport Général du commissaire aux comptes

*Aux actionnaires de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME SA »*

## *Rapport sur l'audit des états financiers*

### Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 14 juin 2019, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « SIAME-SA » qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un total bilan de **47 663 510 TND** et un bénéfice net de l'exercice de **3 612 054 TND**.

A notre avis, les états financiers ci-joints sont sincères et réguliers et donnent, pour tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société « SIAME-SA » au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

#### *1- Politique de provisionnement des Stocks*

Les stocks de la société figurant au bilan au 31 décembre 2021 pour un montant brut de 15 964 229 TND, représentent le poste le plus important du bilan et sont composés essentiellement du stock de matières premières, de pièces composantes et des produits finis.

La société applique une politique de provisionnement basée sur le délai moyen de rotation spécifique à chaque catégorie de stock. Le montant de la provision déterminé en appliquant cette politique est par la suite ajusté au cas par cas pour tenir compte des stocks objet de marché en cours de réalisation ou de commandes à livrer courant l'exercice suivant.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en l'assistance à l'inventaire physique des stocks, le contrôle de la bonne application de la politique de provisionnement ainsi que l'obtention d'éléments probants suffisants et appropriés des ajustements opérés par la société.



## 2- Dépenses de recherche et développement

Dans le cadre de l'application de sa stratégie de fabrication de produits technologiques innovants, la société « SIAME-SA » a capitalisé dans le cadre de ses activités de développement un total de 4 901 913 TND arrêté au 31 décembre 2021. Il est à préciser que la société a commencé l'amortissement des frais de développement engagés sur le projet du compteur intelligent totalisant 3 589 383 TND suite à la concrétisation du nouveau marché avec la STEG. En effet, l'amortissement au titre de ce projet a commencé à partir du deuxième semestre de 2021 et a totalisé 347 798 TND au 31 décembre 2021.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté à la vérification que toutes les conditions de capitalisation des frais de développement ont été satisfaites à savoir :

- Le produit ou le processus est clairement identifié et les coûts imputables à ce produit ou à ce procédé peuvent être individualisés et mesurés de façon fiable ;
- La possibilité technique de fabrication du produit ou du procédé peut être démontrée ;
- L'entreprise a l'intention de produire et de commercialiser, ou d'utiliser le nouveau produit ou procédé ;
- L'existence d'un marché potentiel pour ce produit ou ce procédé ou, s'il doit être utilisé au niveau interne et non pas vendu, son utilité pour l'entreprise peut être démontrée ;
- Des ressources suffisantes existent, et leur disponibilité peut être démontrée, pour compléter le projet et commercialiser ou utiliser le produit ou le procédé.

## 3- Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires s'élevant au 31 décembre 2021 à 40 059 724 TND, représente le poste le plus important de l'état de résultat.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en l'examen, l'évaluation et la validation du processus lié à la comptabilisation des revenus et notamment le rapprochement avec la base commerciale et la vérification du respect de la convention comptable de rattachement des charges aux produits.

## Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion avec les données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

## Responsabilité du Conseil d'administration pour les états financiers

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au Conseil d'administration qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe au Conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.





### Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession applicables en Tunisie permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'administration, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;



- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

### ***Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires***

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

#### Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que de la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au Conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes de contrôle interne de nature à impacter notre opinion.

#### Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 25 avril 2022  
Le commissaire aux comptes  
BDO Tunisie  
Khaled MNIF

# Rapport Spécial du commissaire aux comptes

*Aux actionnaires de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME SA »*

En exécution de la mission de commissariat aux comptes de la société « SIAME-SA » au titre de l'exercice 2021, nous avons l'honneur de vous soumettre le présent rapport relatif à la conclusion de conventions et à la réalisation d'opérations régies par les dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales au cours de l'exercice 2021.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Les conventions et/ou opérations réalisées en 2021 ainsi que celles autorisées antérieurement, et dont les effets se sont poursuivis au cours de cet exercice se détaillent comme suit :

## **A- Nouvelles conventions et/ou opérations :**

### **A-1- Opérations avec la filiale « CONTACT »**

- La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de la BH BANK d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'un crédit à moyen terme de 1 120 mTND autorisée par le conseil n° 179 du 10 mars 2022.
- La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de la BH BANK d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédit de gestion de 250 mTND autorisée par le conseil n° 178 du 27 décembre 2021 en complément des cautions consenties antérieurement.
- La « SIAME » a reçu de la société « CONTACT » courant 2021 des dividendes pour 400 mTND dont 120 mTND non encore encaissés au 31-12-2021. La « SIAME » a facturé à la société « CONTACT » des commissions sur cautions au taux de 1% l'an totalisant la somme de 51 mTND et a reçu deux notes de débit de CONTACT pour 25 mTND. Le solde du Compte courant CONTACT s'élève au 31-12-2021 à 187 mTND. Ces opérations ont été examinées et autorisées par le conseil d'administration du 07 avril 2022.

### **A-2- Opérations avec la filiale « ELECTRICA »**

- La « SIAME » a donné une garantie parentale à la société « ELECTRICA » au profit du fournisseur étranger « CANADIAN SOLAR » pour 572 mTND autorisée par le conseil n° 179 du 10 mars 2022.
- La « SIAME » a versé en compte courant la somme de 600 mTND au profit de la filiale « ELECTRICA ». Les intérêts et commissions facturés par la « SIAME » au titre de 2021 s'élèvent à 90 mTND. Par ailleurs, « ELECTRICA » a réglé courant 2021 la somme de 537 mTND. Le solde du Compte courant ELECTRICA s'élève au 31-12-2021 à 1 291 mTND. Ces opérations ont été examinées et autorisées par le conseil d'administration en date du 27 décembre 2021 et du 07 avril 2022.



#### **A-3- Opérations avec la filiale « IAT »**

- La « SIAME » est garante de la société « IAT » au profit de Wifak Bank d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'un crédit COVID de 300 mTND autorisée par le conseil n° 176 du 26 août 2021.
- La « SIAME » est garante de la société « IAT » au profit de Wifak Bank d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédit de gestion de 450 mTND autorisée par le conseil n° 176 du 26 août 2021.
- La « SIAME » a facturé à la société « IAT » des commissions sur cautions au taux de 1% l'an totalisant la somme de 6 mTND. Le solde du Compte courant IAT s'élève au 31-12-2021 à 80 mTND. Cette opération a été examinée et autorisée par le conseil d'administration du 07 avril 2022.

#### **A-4- Opérations avec la filiale « SITEL »**

La « SIAME » a versé en compte courant de la « SITEL » la somme de 80 mTND. Les intérêts et commissions facturés par la « SIAME » au titre de 2021 s'élèvent à 23 mTND. La société « SITEL » a procédé au règlement de 24 mTND.

Le solde du Compte courant SITEL s'élève au 31-12-2021 à 93 mTND.

Ces opérations ont été examinées et autorisées par le conseil d'administration du 07 avril 2022.

#### **A-5- Opérations avec la filiale « TOUTALU »**

- La « SIAME » est garante de la société « TOUTALU » au profit de Wifak Bank d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'un crédit à moyen terme de 500 mTND autorisée par le conseil n° 173 du 08 avril 2021 ;
- La « SIAME » est garante de la société « TOUTALU » au profit de la BH BANK d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédit de gestion de 1 180 mTND autorisée par le conseil n° 178 du 27 décembre 2021.
- La « SIAME » a facturé à la société TOUTALU des commissions sur cautions au taux de 1% l'an totalisant la somme de 36 mTND. Le solde du Compte courant de « TOUTALU » s'élève au 31-12-2021 à 36 mTND. Cette opération a été examinée et autorisée par le conseil d'administration du 07 avril 2022.

#### **A-6- Opérations avec la filiale « SIAME INTERNATIONALE »**

La « SIAME » a facturé à la filiale « SIAME INTERNATIONALE » des frais de domiciliation totalisant la somme de 7 mTND qui demeurent non encore payés au 31-12-2021, et a comptabilisé et encaissé des dividendes reçus de « SIAME INTERNATIONALE » pour 150 mTND. Ces opérations ont été examinées et autorisées par le conseil d'administration du 07 avril 2022

#### **A-7- Opérations avec la filiale « MEDIKA-TECH »**

La « SIAME » a payé une participation à une foire pour 5 mTND courant 2021. Le solde du Compte courant MEDIKA-TECH s'élève au 31-12-2021 à 5 mTND Cette opération a été examinée et autorisée par le conseil d'administration du 07 avril 2022.

#### **A-8- Opérations avec l'actionnaire M. Mohamed Hédi Ben Ayed**

La « SIAME » a conclu avec M. Mohamed Hédi Ben Ayed en sa qualité de conseiller en gestion, une convention d'assistance à la gestion et de participation aux actions de prospection et de développement de la société. Les honoraires ont été fixés à 87 mTND TTC par an et le solde non encore payé au 31-12-2021 s'élève à 22 mTND. Cette opération a été examinée et autorisée par le conseil d'administration du 07 avril 2022.


#### **A-9- Autres opérations**

- Le conseil d'administration n°180 du 7 avril 2022, dans le cadre du renouvellement du dossier de crédit de gestion auprès d'ATTIJARI BANK, a autorisé le Directeur Général de la « SIAME » à signer un nouveau contrat pour la mise en place d'une enveloppe de crédits de gestions totalisant 7 250 mTND.
- La « SIAME » a contracté un crédit COVID de 3 MTND avec la banque ATTIJARI BANK moyennant un taux d'intérêt de TMM + 1,75%. Ce crédit a été autorisé par le conseil d'administration n° 176 du 26 août 2021.
- La SIAME a vendu le local « ALI DARGHOUTH » pour la somme de 600 mTND totalement constatée en gains. Cette opération a été autorisée par le conseil d'administration n° 173 du 8 avril 2021.
- La « SIAME » a racheté 22 000 actions de la société TOUTALU renforçant ainsi sa participation dans le capital de cette filiale pour 165 mTND. Cette opération a été autorisée par le conseil d'administration n° 176 du 26 août 2021.

#### **B- Conventions déjà approuvées par les assemblées générales ordinaires antérieures et qui continuent à produire leurs effets en 2021 :**

Les conventions relatives aux cautions données par la « SIAME » au profit de ses filiales et dont les effets se poursuivent en 2021 sont les suivantes :

#### **B-1- Garanties données à la filiale « CONTACT »**

- ✓ La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de la BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE d'un aval pur et simple à hauteur de la totalité de l'enveloppe de crédits de gestion pour un montant de 165 mTND, autorisé par le conseil n°140 du 28 mai 2015 ;
- ✓ La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de ATTIJARI BANK d'une caution solidaire, pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion d'un montant total de 500 mTND, autorisé par le conseil n° 147 du 26 avril 2016.
- ✓ La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de la BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE d'un aval pur et simple à hauteur du montant complémentaire de l'enveloppe de crédits de gestion pour un montant de 835 mTND, autorisé par le conseil n° 152 du 27 avril 2017.
- ✓ La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de la BANQUE DE L'HABITAT d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion pour un montant de 1 MTND et d'un crédit à moyen terme de 500 mTND, autorisé par le conseil n° 156 du 02 avril 2018.
- ✓ La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de la BANQUE DE L'HABITAT d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'une enveloppe additionnelle de 700 mTND autorisée par le conseil n° 166 du 27 février 2020, en complément de la caution donnée en date du 02 avril 2018.
- ✓ La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de la BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'un crédit à moyen terme de 750 mTND, autorisé par le conseil n° 172 du 30 novembre 2020. 



- ✓ La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de la BANQUE TUNISO-KOWEITTIENNE d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'un crédit de gestion de 600 mTND, autorisé par l'assemblée général du 15 mars 2019.

#### **B-2- Garanties données à la filiale « SITEL »**

- ✓ La « SIAME » a donné solidairement son aval pur et simple pour toutes les valeurs, qui sont et pourront être négociées, au profit de la Banque de Tunisie, pour garantir une enveloppe de crédits de gestion s'élevant à 700 000 TND pour le compte de la filiale « SITEL », autorisé par le conseil d'administration n° 144 du 09 novembre 2015 ;
- ✓ La « SIAME » est garante de la société « SITEL » au profit de la BANQUE NATIONALE AGRICOLE d'une caution solidaire pour l'obtention d'une enveloppe de crédits de gestion d'un montant total de 700 mTND, autorisé par le conseil n° 159 du 22 juin 2018.

#### **B-3- Garanties données à la filiale « TOUTALU »**

- ✓ La « SIAME » est garante de la société « TOUTALU » au profit de la BANQUE DE L'HABITAT d'une caution solidaire, à hauteur de la totalité du montant du prêt, et ce, en contrepartie d'un crédit de consolidation s'élevant en principal à 805 000 TND, autorisé par le conseil n° 143 du 26 aout 2015 ;
- ✓ La « SIAME » a donné solidairement son aval pur et simple pour toutes les valeurs, qui sont et pourront être négociées, au profit de la BANQUE DE L'HABITAT, pour garantir une enveloppe de crédits de gestion s'élevant à 560 000 TND au profit de la filiale « TOUTALU », autorisé le conseil d'administration n° 145 du 28 décembre 2015 ;
- ✓ La « SIAME » est garante de la société « TOUTALU » au profit de la BANQUE DE L'HABITAT d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion pour un montant de 1 350 mTND, autorisé par le conseil n° 161 du 19 décembre 2018.

#### **B-4- Garanties données à la filiale « IAT »**

- ✓ La « SIAME » est garante de la société « IAT » au profit de de l'Arab Tunisian Bank d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédit de gestion de 160 mTND autorisée par le conseil n° 171 du 07 septembre 2020.

#### **C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants**

C-1- Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 IIS 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- ✓ Le Président du Conseil d'administration :

Le Président de conseil d'administration n'a perçu aucune rémunération au titre de l'exercice 2021.



✓ Le Directeur Général :

- Votre conseil d'administration du 22 octobre 2021 a fixé la rémunération et avantages du Directeur Général comme suit :
  - Une rémunération annuelle brute avant toutes déductions au titre des retenues à la source de 206 000 TND à servir sur 13 mensualités ;
  - Un intéressement proportionnel exprimé en pourcentage du résultat brut avant impôt. Le pourcentage est fixé par le conseil d'administration qui arrête les comptes de l'exercice ;
  - Un plan de retraite complémentaire souscrit auprès de la compagnie d'assurance « ASTREE » moyennant une cotisation patronale de 11% sur le salaire brut annuel payable mensuellement et prise en charge par la « SIAME » ;
  - Une voiture de fonction ;
  - Remboursement des frais de déplacement et de représentation mensuels sur présentation de pièces justificatives.
- Votre conseil d'administration du 7 avril 2022 a décidé de servir au Directeur Général, une prime d'intéressement de 140 000 TND (en Brut).

**C-2** Les obligations et engagements de la « SIAME » envers ses dirigeants tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 se présentent comme suit (en TND) :

	<u>Directeur Général</u>	
	<u>Charges de l'exercice</u>	<u>Passifs au 31/12/2021</u>
<b>Avantages à court terme</b>		
Salaires	206 000	-
Prime d'intéressement	110 000	110 000
CNSS	13 116	3 279
Retraite complémentaire	22 598	16 170
Frais de déplacement	-	-
<b>Avantages postérieurs à l'emploi</b>	-	-
<b>Autres avantages à long terme</b>	-	-
<b>Indemnités de fin de contrat de travail</b>	-	-
<b>Paiement en actions</b>	-	-
<b>Total</b>	<b>351 714</b>	<b>129 449</b>

En dehors des conventions et opérations ci-dessus, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Tunis, le 25 avril 2022  
Le commissaire aux comptes  
BDO Tunisie  
Khaled MNIF